

Pendant l'interrogatoire les flics vont écrire un PV que tu es supposée signer à la fin, assures toi qu'il correspond à ce que tu as dit. Si tu as un doute ne le signe pas. Tu peux aussi demander qu'il soit modifié ou qu'on y ajoute des éléments. Quelques exemples concrets : Lorsque tu dis «je n'ai rien à déclarer» et que le flic écrit «je ne parle pas à la police», ce n'est pas ce que tu as dit. Si tu veux voir un avocat et qu'il essaie de t'en dissuader demande à ce que ça soit ajouté au PV.

Pendant la GAV il est possible que les flics veuillent prendre tes empreintes digitales et ton ADN. Ils vont te demander de signer un papier qui atteste que tu consents à te soumettre au prélèvement, refuse de signer, refuse le prélèvement et demande à voir un ordre écrit d'un procureur. Tu ne peux pas faire grand chose de plus, ils ont le droit d'user de la force pour obtenir les prélèvements. Ne signe rien mais mieux vaut t'y résigner et te préserver de violences voire même d'une plainte pour refus d'obtempérer. Dans certaines conditions tu peux demander la destruction de ces données plus tard.

En sortant de GAV note toutes les questions qu'on t'a posées, les matricules des flics, les agressions subies, prends en photos les bleus et blessures si il y en a et fais un constat médical, contacte l'antirep pour prévenir que tu es sortie et parler de la suite.

Les GAV sont souvent des moments très éprouvants. Essaie de dormir, demande régulièrement à boire, distrais toi en révisant tes cours dans ta tête, chante, fais de l'aérobic, invente une nouvelle recette de tiramisu, pense à des trucs qui te font plaisir... Si tu sens que tu vas vraiment mal tu peux demander à voir un médecin, n'hésite pas à faire usage de ce droit. Face à l'isolement, à la pression, nous ne sommes pas toutes égales, il n'y a pas de honte à pleurer, pas de honte à harceler le médecin jusqu'à ce qu'il te fasse sortir (pas sûr que ça marche mais ça peut valoir le coup d'essayer). Quand tu sors de GAV prends soin de toi aussi, parle en avec des personnes de confiance.

**Face à la répression formons nous et organisons nous!**

groupe antirep Genève- [antirep-ge@riseup.net](mailto:antirep-ge@riseup.net)

## **PETIT GUIDE DE SURVIE FACE AUX FLICS ET À LA JUSTICE : ARRESTATION ET GARDE À VUE ( GAV )**

### **1/ Prévenir**

La meilleure façon de se protéger de la police c'est d'anticiper. En étant toujours prête à une rencontre malencontreuse avec les keufs tu as une longueur d'avance sur eux. Quelques trucs essentiels :

- Crypte ton téléphone, ton ordinateur, tes clés USB...
- Ne garde rien d'incriminant chez toi (vêtements portés lors d'actions, fumigènes, bombes de peinture...)
- Dans la mesure du possible, préviens les personnes avec qui tu vis avant d'aller à une manif ou si tu sais que tu risques une perquisition
- On ne le dira jamais assez : dissimule ton visage et porte des gants lors de toutes les manif ou actions auxquelles tu prends part
- Réfléchis bien avant de prendre ton téléphone, est-ce que tu en as vraiment besoin? Cela pourrait te nuire plus tard
- Lors d'une occup ou d'une action en lieu clos, ne laisse pas traîner tes mégots, tes verres, ta bouteille d'eau, ton bonnet, ton gloss...
- Organise toi avec des amies avant de sortir faire un truc: qui s'occupe de quoi? Qui doivent elles prévenir si tu te fais arrêter? En cas de soucis où vous retrouvez vous?
- Prends le contact des personnes qui tiennent la permanence antirep quand il y en a une et préviens les si tu es témoin d'une arrestation, de violences policières... ou quand tu sors de garde à vue. Si il n'y a pas de permanence écris à - [antirep-ge@riseup.net](mailto:antirep-ge@riseup.net)

**« JE N'AI RIEN À DÉCLARER. »**

**Pour te protéger, pour protéger les autres,  
ta meilleure arme c'est le silence !**

## 2/ Interpellation ou arrestation

Une arrestation est toujours un (très) mauvais moment à passer, pour nous toutes mais plus encore pour celles et ceux qui font face au racisme systémique, qui n'ont pas de papiers en règle ou qui sont non-valides. Il est malgré tout possible, dans la plupart des cas, de se protéger au mieux dans ses situations.

Il est difficile d'énoncer un comportement idéal, tout dépend du contexte, des individus arrêtés... néanmoins nous pouvons rappeler des principes de base et quelques infos en matière de pratiques policières et de loi.

D'un point de vue légal tu es tenue de montrer tes papiers d'identité, à moins qu'il soit décidé collectivement de ne pas le faire nous te suggérons de l'exécuter. Le flic qui te contrôle, lui, est tenu de te donner son numéro de matricule et le motif de ton appréhension, demande lui calmement même si il est probable qu'il refuse. Lors d'une arrestation les flics vont te poser des questions (C'est à toi ce sac? Tu es venu avec X? Vous êtes amies?) surtout ne répond pas! Tu y perdras peut être ton sac mais cela peut t'éviter beaucoup de problèmes. De même, il est parfois préférable de perdre ton téléphone que de le savoir entre les mains des keufs. Si tu es témoin d'une arrestation ou de violences policières tu peux filmer la scène, c'est légal et cela peut être très utile, cependant fais bien attention à toi pendant que tu le fais et renseigne toi avant de publier la vidéo. Pour toute question tu peux écrire à : [antirep-ge@riseup.net](mailto:antirep-ge@riseup.net)

- Autant que possible, garde ton calme
- Ne réagis physiquement que si tu penses vraiment avoir une chance de te dégager et de t'échapper et si le contexte y est favorable (foutre une droite au flic qui te tient alors que tu es seule avec lui et 2 de ses collègues = mauvais plan)
- Ne réponds pas aux provocations physiques ou verbales des flics, ils n'attendent que ça pour te frapper ou pour récupérer des informations
- L'enquête de police a déjà commencé! Ne réponds à aucune question, ne parle pas à la police (même pour les insulter ou débattre avec eux)

## 3 / Garde à vue

Une fois que tu as été arrêtée tu vas être conduite au poste où les flics vont soit procéder à un contrôle d'identité (si tu n'as pas présenté tes papiers ou le temps de checker leurs dossiers) en théorie ça ne devrait pas durer plus de trois heures, soit pour te placer en garde à vue pour t'interroger et éventuellement te faire passer devant un procureur. Ils peuvent te garder de leur propre chef jusqu'à 24h, puis jusqu'à 48h sur ordre d'un procureur. Si tu n'es pas libérée après les premières 24h demande à voir un avocat!

La garde à vue est utilisée par les flics pour te faire parler. Tout est pensé pour te fatiguer psychologiquement, pour t'intimider, pour te manipuler, pour te faire balancer des infos sans même t'en rendre compte. Pour éviter de te faire avoir:

- Rappelle toi que TOUT ce que tu dis à N'IMPORTE QUEL MOMENT peut et sera utilisé contre toi ou contre quelqu'un d'autre
- 80% des condamnations sont prononcées sur la base d'aveux. Si tu ne parles pas tu as des chances de t'en sortir, si tu parles tu fais le travail des flics à leur place

Les flics vont créer des moments de discussion avec toi en dehors de l'interrogatoire officiel, pour te faire croire que ce que tu leur dis à ce moment là n'aura pas de conséquences, c'est faux.

Ils vont te dire qu'ils savent déjà tout mais que si tu leur dis toi le juge sera plus clément, c'est faux, si ils avaient déjà toutes les infos dont ils ont besoin ils ne te poseraient pas ces questions.

Ils vont te provoquer, t'insulter, piquer ton égo pour que tu avoues ou que tu balances «t'as pas le profil d'un leader toi, qui t'a dit de faire ça?». Ils peuvent te mentir du début à la fin, sur ce que tu risques, sur ce qu'ils savent, ils peuvent te dire que quelqu'un a déjà parlé et que tu devrais faire de même... Parfois, ils vont être très cordiaux, faire semblant d'être d'accord avec toi pour te faire lâcher un max d'infos sur tes positionnements politiques par exemple. Ne leur fais jamais confiance.